

Rapport

annuel

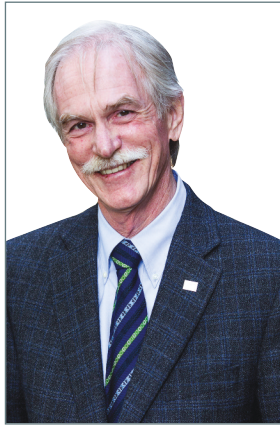
13 14

Table des matières

Mot du président du Conseil d'administration et du directeur général	page 3
Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017 et autres faits saillants	
ORIENTATION 1 - Améliorer la réussite éducative des étudiants jeunes et adultes	page 4
ORIENTATION 2 - Offrir aux étudiants jeunes et adultes des formations de qualité répondant aux besoins de la société et à ceux du marché du travail	page 6
ORIENTATION 3 - Offrir aux étudiants jeunes et adultes un milieu d'études et de vie accueillant et stimulant	page 8
ORIENTATION 4 - Assurer un milieu de travail attractif, valorisant et enrichissant	page 9
ORIENTATION 5 - Renforcer les collaborations externes et le rayonnement du Cégep	page 10
Bilan des dépenses	
Réinvestissement provincial	page 11
Plan institutionnel de réussite et de diplomation & Mesure de soutien à la réussite	page 12
Mesures favorisant de saines habitudes alimentaires et un mode de vie physiquement actif	page 12
Suivis relatifs à l'article 18 de la loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget visant le retour à l'équilibre budgétaire et la réduction de la dette	page 12
États financiers	page 13
Quelques statistiques sur le Cégep	
Population étudiante	page 14
Rendement scolaire	page 15
Nombre de diplômes décernés	page 15
Portrait des ressources humaines	page 16
Données de fréquentation du Centre sportif	page 16
Instances décisionnelles & code d'éthique et de déontologie	page 17
Nous joindre	page 18
Annexe	page 19

Mot du président du Conseil et du directeur général du Cégep

De nouveaux défis se profilent



Paul St-Onge
président du Conseil d'administration

Ce rapport annuel dresse le portrait des faits saillants de l'année 2013-2014 au cégep Édouard-Montpetit. Encore cette année, poursuivant sa tradition, le Cégep est fier des efforts déployés pour consolider et enrichir son offre de formation. Ainsi, un travail important a été réalisé afin d'élaborer, notamment, le nouveau programme Arts, lettres et communications, qui remplacera l'actuel Arts et lettres, et permettra aussi d'offrir aux étudiants une 5^e voie de spécialisation (Médias, communication et reportage) dès 2015-2016. Le Cégep a également procédé à l'implantation du nouveau programme Technologie de radiodiagnostic avec l'aménagement de laboratoires à la fine pointe de la technologie, fruit d'un travail d'équipe exceptionnel entre plusieurs directions et services du Cégep.

Au secteur de la Formation continue, soulignons la mise en œuvre d'un projet de formation en avionique et en maintenance d'aéronefs ainsi que la consolidation du service de reconnaissance des acquis en éducation à l'enfance. Fort de son expertise unique dans la conception et la fabrication de prothèses dentaires, le Cégep offre désormais le programme d'études Pratique avancée de la denturologie, menant à une attestation d'études collégiales (AEC).

Un esprit sain dans un corps sain

Au nombre des réalisations marquantes, figure l'obtention de la norme « Entreprise en santé – Élite », octroyée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), qui fait ainsi d'Édouard-Montpetit le tout premier établissement d'enseignement à obtenir une telle accréditation. Cette réussite témoigne également de la culture organisationnelle d'Édouard-Montpetit, où la qualité du milieu de vie et l'équilibre travail – vie personnelle, au fil des ans, ont toujours constitué des préoccupations importantes. De plus, la dernière année a permis de compléter la construction et l'aménagement d'une toute nouvelle salle de musculation au Centre sportif, ouverte à toute la communauté. Spacieuse et munie d'équipements haut de gamme, la salle RBC et ses partenaires a aussi vu le jour grâce à un appui financier important de la Fondation du Cégep. Preuve incontestable de son rôle de leader et de la qualité de ses installations et services, le Centre sportif du Cégep était d'ailleurs le lieu de compétitions officiel, à l'été 2014, de la finale des 49^e Jeux du Québec.

Soutien à la réussite scolaire

En plus d'avoir adopté une nouvelle *Politique institutionnelle de la langue française* et d'avoir enrichi ses activités de soutien à l'apprentissage dans les centres d'aides ainsi que dans des laboratoires d'enseignement, le Cégep a produit un guide virtuel pour outiller le personnel enseignant et faciliter l'intégration des étudiants en situation de handicap.

Des projets pédagogiques novateurs

À nouveau le personnel enseignant s'est distingué cette année. Nous saluons d'ailleurs son sens de l'initiative qui contribue, année après année, à la qualité des apprentissages et à la réputation d'excellence de notre Cégep. En 2013-2014, un projet de banc d'essai virtuel, résultat d'un travail d'équipe entre des professeurs de l'École nationale d'aérotechnique et un professeur d'intégration multimédia, a ainsi été récompensé d'un prestigieux Prix du ministre pour sa qualité pédagogique et novatrice.

Un engagement concerté

Le bilan de cette dernière année traduit le niveau de mobilisation et d'engagement du personnel du Cégep envers les étudiants et la communauté. Nous sommes particulièrement heureux de constater qu'au terme seulement de la 2^e année de mise en œuvre du *Plan stratégique 2012-2017* et de la *Stratégie de mise en œuvre de l'École nationale d'aérotechnique*, près de 94 % des moyens ciblés ont déjà été déployés. Même si les défis qui se profilent restent nombreux, le cégep Édouard-Montpetit a toutefois de quoi se réjouir de ces résultats qui attestent, une fois de plus, du dynamisme et de la passion qui l'animent.



Serge Brasset
directeur général du Cégep

Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

ORIENTATION 1

Améliorer la réussite éducative des étudiants jeunes et adultes

Le soutien à la réussite éducative

- / Sous le thème de « Échec à l'échec », 14 projets d'aide à la réussite ont été retenus dont 2 spécifiques à l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA). Ils visent la consolidation des activités offertes dans les centres d'aide et la mise en place de mesures d'aide liées aux difficultés vécues par les étudiants dans les programmes d'études.
- / 11 projets pédagogiques ont été mis en place, dont 2 à l'ÉNA. Ces nouveaux projets ont permis notamment aux départements de propulseur, physique, cinéma et génie électrique de concevoir des guides et des protocoles de laboratoire favorisant l'intégration des apprentissages.

Pour une meilleure intégration des étudiants aux études collégiales

- / Mesures de dépistage et de référence des étudiants à risque en première et deuxième sessions.
- / Activités de tutorat s'adressant aux étudiants de première session : mise en place d'un projet-pilote en Techniques de construction aéronautique pour contrer le décrochage.

La maîtrise du français : un gage de réussite

- / Consolidation d'un service de tutorat pour aider les étudiants ayant échoué à l'Épreuve uniforme de français (EUF). Cet accompagnement est offert sur les deux campus.
- / Création de matériel et implantation d'un programme d'apprentissage pour les étudiants qui fréquentent le Centre d'aide en français (CAF) et dont le français n'est pas la langue première.
- / Création à l'ÉNA d'un groupe homogène de mise à niveau pour les étudiants dont le français n'est pas la langue première.
- / Adoption de la *Politique institutionnelle de la langue française*.
- / Adoption d'un plan d'action portant sur la révision des tests d'évaluation du niveau de maîtrise du français des candidats à un emploi au Cégep et les mesures d'accompagnement des employés éprouvant des difficultés en français.

Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

ORIENTATION 1

Améliorer la réussite éducative des étudiants jeunes et adultes (suite)

Des mesures adaptées pour les étudiants en situation de handicap

- / Tenue d'une journée pédagogique sous le thème *Apprendre autrement : l'intégration des étudiants en situation de handicap* à laquelle ont participé plus d'une centaine de professeurs et de professionnels.
- / Consolidation des mesures d'aide offertes par le CAF aux étudiants référés par le Centre de services adaptés (CSA).
- / Développement d'un guide virtuel pour l'intégration des étudiants en situation de handicap.

La reconnaissance envers les étudiants

- / Dans le cadre du Gala des Bourses Édouard-Montpetit Desjardins, 65 étudiants du campus de Longueuil se sont illustrés par l'excellence de leur dossier scolaire, par leur persévérance ou par leur engagement dans les activités de la vie étudiante. À l'ÉNA, 20 étudiants ont été reconnus, lors de la soirée des Bourses du Mérite, pour l'excellence de leur dossier scolaire, leur détermination et leur implication.
- / Première de l'Expo-Sciences : pas moins de 59 projets de fin d'études ont été présentés par les finissants du programme Sciences de la nature.
- / Dans le cadre de la Conférence internationale du *CATIA Operators Exchange* (COE) qui s'est tenue en Californie, le projet développé avec CATIA par Slav Teodorov Parvanov, étudiant en Construction aéronautique, a remporté la seconde place. Sa présentation s'est distinguée parmi celles provenant, entre autres, d'universités américaines.
- / Aux Olympiades de la formation professionnelle et technique, Nabisa Besnier Guzman, étudiante en Construction aéronautique, a remporté la médaille d'argent dans la catégorie *Conception assistée par ordinateur* et Marc-André Morin-Déziel, étudiant en Techniques d'intégration multimédia, a obtenu une 3^e place dans la catégorie *Conception de site Web*.
- / Création du concours *Des montures plein la face*, invitant les étudiants en Techniques d'orthèses visuelles à créer un prototype de monture selon le thème « Les montures de 2020 ».

Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

ORIENTATION 2

Offrir aux étudiants jeunes et adultes des formations de qualité répondant aux besoins de la société et à ceux du marché du travail

Des programmes d'études en évolution

À l'enseignement régulier

- / Élaboration du nouveau programme Arts, lettres et communications qui comprendra dorénavant 5 options : Médias, Cinéma, Lettres, Langues et Arts d'interprétation.
- / Mise en œuvre du nouveau programme Arts visuels qui fait une place importante à la photographie et à la vidéographie.
- / Création du département et implantation du programme Technologie de radiodiagnostic.
- / Création de laboratoires de technologies de pointe pour le programme Technologie de radiodiagnostic.
- / Entente conclue avec l'UQAM pour offrir un DEC-BAC intégré en Éducation préscolaire et enseignement primaire. Un atout pour les étudiantes du programme Techniques d'éducation à l'enfance.
- / Évaluation des programmes d'études : les autoévaluations de Techniques d'intégration multimédia et de Sciences humaines ont été adoptées au conseil d'administration.
- / Suivi de la mise en œuvre des programmes suivants : Techniques d'avionique et Techniques de maintenance d'aéronefs.
- / Approbation ministérielle du nouveau nom du programme Techniques de construction aéronautique, soit Techniques de génie aérospatial, dans le but de refléter plus fidèlement la réalité du programme.

À la formation continue

- / Mise en œuvre d'un projet de formation de 150 techniciens en Avionique et en Maintenance d'aéronefs.
- / Élaboration, par le Service aux entreprises, d'un plan de développement des programmes de formation sur mesure.
- / Consolidation de l'offre de service de la Reconnaissance des acquis (RAC) pour le secteur de Techniques d'éducation à l'enfance (TEE).
- / Implantation de l'AEC Pratique avancée de la denturologie.
- / Offre d'une formation en ligne du cours «Facteurs humains» créé spécifiquement pour le domaine de l'aérospatiale.

Des projets pédagogiques novateurs

- / La qualité pédagogique et novatrice du projet de banc d'essai virtuel, réalisé par une équipe composée de professeurs du Département de propulseur et d'un professeur de Techniques d'intégration multimédia, a été soulignée par l'obtention d'un Prix du ministre. Ce logiciel permet d'expliquer, de simuler et de vérifier le fonctionnement des moteurs.

Autres faits saillants en 2013-2014

- / L'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) a remis une mention d'honneur à M^{me} Danielle Cloutier, professeure en Techniques d'orthèses visuelles, et à M. Marcel Dubois, professeur en Techniques d'avionique. Cet hommage est rendu aux professeurs qui se sont distingués par la qualité de leur travail et par leur contribution à l'évolution de l'enseignement.
- / Soutien à l'apprentissage des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement :
 - mise en place d'une classe d'apprentissage actif pour le programme Sciences humaines.
- / Création du «quartier étudiant» sur l'espace Web CitéPolis. Ce site contient, entre autres, des capsules audiovisuelles pour mieux connaître les différentes disciplines de Sciences humaines.
- / À l'ÉNA, acquisition de deux nouvelles souffleries, d'un avion et d'un hélicoptère.
- / Nouveau prospectus des programmes d'études de l'enseignement régulier de l'ÉNA : *La passion de l'aviation* reflétant le dynamisme de l'École et la qualité de ses enseignements et de ses équipements.

Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

ORIENTATION 2

Offrir aux étudiants jeunes et adultes des formations de qualité répondant aux besoins de la société et à ceux du marché du travail (suite)

Des projets pédagogiques novateurs (suite)

- / Organisation de la première édition du *OFFF Tour Québec* : journée de conférences internationales en culture numérique. Ce projet original est l'initiative de M^{me} Ève Méthot, une professeure du programme Techniques d'intégration multimédia, et est organisé en partenariat avec le fondateur du *OFFF Festival International* de Barcelone.
- / Inauguration du local abritant le projet de l'Arrière-boutique d'Édouard. Ce service de tutorat, destiné aux enfants du primaire, provenant de milieux défavorisés de Longueuil, est offert par des étudiantes et étudiants de Techniques d'éducation à l'enfance et de Sciences humaines. Une première au Québec.

La place de la recherche dans la formation

- / Un projet d'un professeur du Département de littérature et de français a porté sur la figure du lecteur voyageur. Trois séquences d'enseignement ont été mises au point et expérimentées dans le cadre du cours « Littérature et imaginaire ».
- / Un projet d'un professeur de Techniques d'intégration multimédia, qui visait le déploiement d'un système permettant à des musiciens néophytes de créer collectivement des pièces musicales originales, a contribué au développement de compétences disciplinaires en matière d'application mobile.
- / Parmi les retombées du projet de collaboration avec l'Université de Sherbrooke visant à former des enseignants non spécialistes de la langue afin de mieux soutenir les étudiants dans la production de textes propres à leur discipline : la création du cours PERFORMA « Atelier de didactique : Accompagner l'écriture des genres de texte dans sa discipline ».

Des étudiants d'Édouard autour du monde

- / Poursuite des activités de mobilité étudiante : 23 projets ont été réalisés dans 9 pays, des États-Unis à l'Équateur, sans oublier la France, la Suisse, la Belgique, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Espagne. En tout, plus de 360 étudiants des deux campus ont participé à un projet de mobilité. La tenue d'une soirée, visant à reconnaître le travail et l'implication des étudiants et de leurs professeurs, a permis à la communauté collégiale de mieux connaître les projets de mobilité.
- / Mise en place d'un programme d'échanges d'étudiants en Avionique avec l'Institut de maintenance aéronautique (IMA) de Bordeaux.

Des stages d'études stimulants

- / Dans le cadre de leur stage, trois étudiants du programme Techniques d'intégration multimédia ont travaillé au projet du banc d'essai virtuel qui a été récompensé par un Prix du ministre.
- / Le Centre technologique en aérospatiale (CTA) a accueilli 9 étudiants de l'ÉNA.

Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

ORIENTATION 3

Offrir aux étudiants jeunes et adultes un milieu d'études et de vie accueillant et stimulant

Un environnement stimulant et enrichissant

- / Consolidation des événements d'accueil : le DinÉdouard au campus de Longueuil, la Fête de la rentrée à l'ÉNA, sans oublier les activités organisées par les programmes d'études afin de faciliter l'intégration des étudiants.
- / Participation de près de 140 étudiants aux activités organisées par le CTA et l'ÉNA : visites des plateaux techniques du CTA, conférences, etc.
- / Tenue de la 8^e édition de la cérémonie annuelle de fin d'études à laquelle ont assisté plus de 1000 personnes venues célébrer la réussite des étudiants finissants.
- / Organisation à l'ÉNA d'une journée-conférence (ENACC) consacrée aux logiciels, tout particulièrement à CATIA, en usage dans le domaine aéronautique. Près de 150 participants dont 45 étudiants de l'ÉNA ont assisté à cette première.

Reconnaissance de l'engagement étudiant

- / Au Gala des Lynx, plus de 60 prix ont été remis aux étudiants-athlètes et aux entraîneurs en signe de reconnaissance de leur engagement dans leur discipline sportive.
- / Plus de 140 étudiants impliqués dans les activités de la vie étudiante à l'ÉNA ont assisté à la Soirée des Oskars organisée en leur honneur.

Dans le cadre de ces événements, des bourses Odyssée ont été remises aux étudiantes et étudiants qui se sont particulièrement distingués par leur engagement dans différents domaines de la vie étudiante.

Des lieux d'étude et de rencontres plus attrayants

- / Réaménagement des locaux du Centre de services adaptés au campus de Longueuil et à l'ÉNA.
- / Fin des travaux d'aménagement du Café étudiant au campus de Longueuil et des aires de socialisation et de repos de l'aile E.

Autres faits saillants en 2013-2014

- / Aménagement, à l'ÉNA, de quatre classes dont une classe multifonctionnelle pour les étudiants de la formation continue.
- / Installation d'un module d'entraînement extérieur à l'ÉNA.
- / Ajout d'une salle multifonctionnelle et d'une salle de cardiovélo (*spinning*) au Centre sportif. Dans une perspective de développement durable, un toit vert a été aménagé sur cette nouvelle structure.
- / Campagne « Occupons Édouard » et travaux de signalétique complétés au Centre sportif.
- / Mise en place d'un plan de gestion des matières résiduelles au campus de Longueuil, à l'ÉNA et au Centre sportif.
- / Organisation de la finale régionale de la 35^e édition de Cégeps en spectacle qui s'est tenue à l'ÉNA.
- / Organisation des championnats provinciaux de volleyball (division 1) au Centre sportif.

Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

ORIENTATION 4

Assurer un milieu de travail attractif, valorisant et enrichissant

Des mesures d'attraction et de valorisation du personnel

/ Poursuite de la mise en œuvre du *Plan d'attraction et de fidélisation du personnel*.

/ Tenue de la 7^e édition du *Cocktail des nouveaux*.

/ Tenue de la 7^e édition de l'activité *Hommage aux auteurs* : 37 auteurs honorés pour leurs réalisations dans les domaines de la fiction, de l'essai ou des écrits scientifiques.

/ Un Cégep en santé :

- Le Cégep s'est vu décerner la certification « Entreprise en santé-Élite » par le Bureau de normalisation du Québec. Il est le premier établissement d'enseignement du Québec à recevoir cette accréditation.
- Réalisation d'un nouveau sondage auprès de l'ensemble des employés pour identifier leurs besoins et leurs attentes en matière de prévention et de promotion de la santé.
- Organisation d'activités de sensibilisation auprès de la communauté collégiale dont la tenue de 12 journées consacrées au dépistage des maladies cardiovasculaires.

Autre fait saillant en 2013-2014

/ Début des travaux visant l'implantation, en janvier 2015, d'un nouveau logiciel de gestion des ressources humaines et de la paie.

Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

ORIENTATION 5

Renforcer les collaborations externes et le rayonnement du Cégep

Implication du Cégep auprès de ses communautés

/ Poursuite des activités d'information, de promotion et de représentation auprès de diverses communautés d'appartenance sur les plans local, régional et international, notamment par la participation du Cégep à plusieurs comités consultatifs, conseils d'administration, comités-conseil et congrès tant nationaux qu'internationaux. Quelques exemples : Aéro Montréal, Conseil régional des élus de Longueuil (CRÉ), Développement économique de Longueuil (DEL), l'École de technologie supérieure (ETS), le Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT), la Maison Tremplin et le Théâtre de la Ville.

Un Cégep ouvert sur le monde

- / Tenue de la cérémonie de fin d'études des étudiants de TEDA Polytechnics (Chine) afin de souligner leur obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC) en Avionique.
- / Signature d'un protocole d'entente avec Aéroliia (France) visant à favoriser les échanges entre les enseignants et les étudiants de l'ÉNA et ceux du Lycée Henry Potez.
- / Accueil de 61 étudiants internationaux en provenance de la France, du Maroc, du Sénégal et du Mexique.
- / Accueil de délégations étrangères en provenance de la Tunisie, de la Chine, de la Belgique et du Japon.
- / Missions internationales : activités de recrutement d'étudiants internationaux et de développement international, notamment en France, en Chine, au Sénégal et au Mexique afin d'assurer la poursuite de projets en cours ou en développement.
- / Création du bulletin électronique *Édouard autour du monde* pour rendre compte des activités à l'international du Cégep, de ses services de développement international et de mobilité étudiante et enseignante.

Des collaborations en recherche

- / Nouveaux projets de recherche et nouvelles subventions d'infrastructure en aéronautique au Centre technologique en aérospatiale (CTA) : un projet de recherche (Recherche et développement appliqués (ICC-RDA1) et trois subventions d'infrastructure de recherche (Outils et instruments de recherche appliquée (ICC-OIRA) accordés par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG).
- / Projets en cours (sur cinq ans) : quatre projets subventionnés par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) dont une Chaire de recherche industrielle dans les collèges (ICC-CRIC) en fabrication de composantes aérospatiales en matériaux composites et deux programmes de Renforcement de l'innovation (ICC-RI) en inspection des matériaux composites en aérospatiale et en usinage automatisé de composantes aérospatiales, auxquels collaborent des enseignants du Département de construction aéronautique.
- / Autres projets en cours : cinq projets subventionnés par le Fonds de recherche québécois en sciences humaines (FRQSC), auxquels collaborent des professeurs-chercheurs des départements de philosophie, de littérature et français, d'intégration multimédia et d'anthropologie. Quelques sujets traités : la musique, l'enseignement de la littérature, l'application des nouveaux médias à l'analyse historique patrimoniale et la réussite des élèves issus de l'immigration.

Autres faits saillants en 2013-2014

- / Poursuite de la mise en place de l'architecture de marque du Cégep : guide d'utilisation du logo.
- / Tenue de la 6^e édition du colloque de l'aéronautique organisé conjointement par l'ÉNA et le CTA.
- / Tenue de la 49^e Finale des Jeux du Québec : Le campus de Longueuil a hébergé la Centrale administrative des Jeux et le Centre sportif a accueilli trois disciplines sportives. Les employés volontaires du Cégep ont grandement contribué à la réussite de cet événement majeur.

Réinvestissement provincial

Sommaire des dépenses réalisées en 2013-2014

Répartition des activités et dépenses selon les quatre axes suivants :

Axe 1 La qualité de la formation

Dépenses en 2013-2014 : 441 855 \$

- / Soutien aux activités de mobilité étudiante : **98 719 \$**
- / Activités reliées à la mise en œuvre du plan de réussite : **148 371 \$**
- / Activités reliées au renouveau pédagogique au secondaire : **89 342 \$**
- / Développement et mise à jour des compétences chez le personnel enseignant : **105 423 \$**

Axe 2 La réussite éducative

Dépenses en 2013-2014 : 38 593 \$

- / Divers travaux de mise à jour et de développement des infrastructures reliées aux technologies de l'information et des communications (TIC) : **38 593 \$**

Axe 3 La qualité de l'environnement de travail et d'études

Dépenses en 2013-2014 : 243 565 \$

- / Revitalisation des espaces physiques, notamment pour la conception de mobilier sur mesure pour différentes zones de repos et de rassemblement pour les étudiants : **55 745 \$**
- / Accroissement de la fréquence des travaux d'entretien ménager : **98 884 \$**
- / Sécurité supplémentaire (lors d'événements spéciaux et pour contrer les méfaits), ajout d'équipements de protection incendie et prévention de légionnelles dans les tours d'eau : **15 283 \$**
- / Entretien des bâtiments et des terrains (achat de matières premières) : **40 875 \$**
- / Développement d'activités et soutien à la vie étudiante : **32 778 \$**

Axe 4 Le Cégep dans son milieu

Dépenses en 2013-2014 : 163 580 \$

- / Appui aux activités du Comité d'action et de concertation en environnement (CACE) du Cégep : **49 168 \$**
- / Veille stratégique liée à la mise en œuvre du *Plan de développement des programmes* : **114 412 \$**

Plan institutionnel de réussite et de diplomation & Mesure de soutien à la réussite

Plan institutionnel de réussite et de diplomation - Orientation et encadrement (annexe S-019)

Le Cégep a consacré un montant de **8404,03 \$** à divers projets et activités associés aux programmes d'études menant à des carrières scientifiques. Au nombre de ces activités : soutien à la tenue de plusieurs événements, conférences, activités de formation et concours destinés aux étudiants des programmes Sciences de la nature, Techniques d'intégration multimédia, Techniques administratives et des programmes d'aéro-technique. En 2013-2014, ces sommes ont notamment servi à soutenir les activités suivantes : conférences *Midi-sciences*, concours *Science, on tourne!*, l'ACFAS, les olympiades de la formation professionnelle et technique, Chaos Média.

Mesure de soutien à la réussite (annexe S-028)

En 2013-2014, le Cégep disposait d'une somme de **12 500 \$** pour soutenir la réalisation des activités suivantes :

- excursions *L'autre Montréal* (transport, circuit dans la ville de Montréal et entrées aux musées);
- visites au Musée de la civilisation et au Musée canadien des enfants (transport et entrées aux musées);
- achat de matériel pour des projets de réussite (chèques-cadeaux, impression de certificats de participation, etc.).

Mesures favorisant de saines habitudes alimentaires et un mode de vie physiquement actif

En 2013-2014, une somme de **6250 \$** a contribué à soutenir les activités du Cégep associées au cadre de référence ministériel *Pour un virage santé à l'enseignement supérieur*. Cette année, les actions entreprises ont été concentrées autour de l'orientation 6 du cadre de référence *Inciter la population étudiante à la pratique d'activités physiques*.

Le Cégep a été sélectionné pour une première participation au *Grand Défi Pierre Lavoie 2014*. Dans ce cadre, plus de 40 étudiants se sont entraînés pendant plusieurs mois à la course à pied sous la supervision de professeurs du Département d'éducation physique. L'événement, qui s'est déroulé au mois de mai, a été très apprécié des participants.

De plus, le Cégep a continué d'offrir des tarifs préférentiels aux étudiants qui participent à des activités sportives *intramuros*. Toutes les activités de sensibilisation à une saine alimentation ont également été maintenues.

Suivis relatifs à l'article 18 de la loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget visant le retour à l'équilibre budgétaire et la réduction de la dette

Dans le cadre de la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014*, le Cégep a diminué de 17,68 % ses dépenses de nature administrative en y consacrant **60 750 \$** en 2013-2014 comparativement à **73 801 \$** en 2012-2013.

Le Cégep a également mis en œuvre un *Plan de réduction de la taille des effectifs* qui prévoyait l'attrition en procédant à l'abolition d'un poste sur deux libérés par les départs à la retraite, à l'exception des corps ou classes d'emploi en lien direct avec les étudiants. Le tableau ci-dessous présente les résultats obtenus en appliquant ces mesures au cours des quatre années d'application de la Loi 100.

Année	Nombre de départs	Nombre de postes abolis	Pourcentage
2010-2011	7	3	43 %
2011-2012	16	12	75 %
2012-2013	7	4	57 %
2013-2014	15	10	67 %
Total			61 %

États financiers

ÉTAT DES RÉSULTATS DU FONDS DE FONCTIONNEMENT POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 30 JUIN 2014

	2014	%	2013	%
REVENUS				
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science	68 661 130	83,48	68 438 773	84,23
Autres sources	13 591 693	16,52	12 812 655	15,77
	82 252 823	100,00	81 251 428	100,00
DÉPENSES				
Salaires	58 325 703	70,91	57 692 477	71,00
Avantages sociaux	6 293 722	7,65	6 249 269	7,69
Coûts de convention - Enseignants	1 093 293	1,33	1 678 496	2,07
Coûts de convention - Autres personnels	796 748	0,97	665 469	0,82
Communications et informations	1 599 909	1,95	1 591 195	1,96
Chauffage et électricité	1 654 484	2,01	1 601 892	1,97
Matériel et fournitures	2 970 776	3,61	2 879 040	3,54
Services, honoraires et contrats	7 264 182	8,83	7 271 868	8,95
Intérêts sur emprunts à court terme	49 082	0,06	55 282	0,07
Autres dépenses	457 331	0,56	438 018	0,54
	80 505 230	97,88	80 123 006	98,61
Excédent des revenus (dépenses)	1 747 593	2,12	1 128 422	1,39
Dépenses présentées comme virements au solde de Fonds des investissements et utilisation solde de fonds affectés	(1 574 193)		(1 153 714)	
Effet sur le solde de solde de Fonds	173 400		(25 292)	

BILAN DU FONDS DE FONCTIONNEMENT AU 30 JUIN 2014

	2014	2013
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	7 353 270	11 188 241
Subventions à recevoir	322 780	579 801
Débiteurs	5 527 372	3 030 331
Avance au Fonds des investissements	1 704 949	151 717
Frais payés d'avance	428 710	335 489
Stocks	663 515	677 644
Actif à long terme		
Subventions à recevoir	2 703 990	2 925 029
	18 704 586	18 888 252
PASSIF		
Passif à court terme		
Chèques en circulation	1 313 391	1 050 460
Créditeurs	1 006 040	1 068 884
Salaires et avantages sociaux à payer	2 617 024	2 248 742
Provision vacances courues à payer et autres courus	7 383 101	7 601 258
Apports reportés	1 298 359	1 421 136
Revenus reportés	2 300 812	2 083 748
Solde de Fonds	2 785 859	3 414 024
	18 704 586	18 888 252

BILAN DU FONDS DES IMMOBILISATIONS AU 30 JUIN 2014

	2014	2013
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	702 521	(53 570)
Débiteurs	-	125 966
Subvention à recevoir	2 278 267	2 148 215
Frais payés d'avance	373 217	286 194
Actif à long terme		
Subvention à recevoir	25 643 185	23 706 874
Immobilisations corporelles	106 859 817	104 711 583
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	4 459 292	4 763 824
Autres actifs à long terme - RISQ	208 350	229 185
	140 524 649	135 918 271
PASSIF		
Passif à court terme		
Chèques en circulation	490 702	446 980
Emprunts à court terme	24 800 000	10 110 000
Créditeurs	1 059 823	757 093
Retenues sur contrats	404 665	51 231
Avances interfonds	1 704 949	151 717
Intérêts courus à payer	491 819	501 767
Versements à court terme de la dette à long terme	4 425 594	44 922 756
Passif à long terme		
Apports reportés	16 867 155	17 861 028
Emprunts à long terme	84 449 135	57 780 200
Solde du Fonds	5 830 807	3 335 499
	140 524 649	135 918 271

Population étudiante

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS PAR PROGRAMME - ENSEIGNEMENT RÉGULIER

Inscriptions à l'automne 2013

Tremplin DEC 255

Secteur préuniversitaire

Sciences de la nature	1317
Sciences humaines	2041
Arts et lettres	293
Arts visuels	96

Sous-total 3747

Secteur technique

Prothèses dentaires	104
Denturologie	100
Hygiène dentaire	156
Radiodiagnostic	27
Orthèses visuelles	133
- Cheminement en Optique - Optométrie	27
Soins infirmiers	391
Technologie de l'électronique - télécommunications	66
Construction aéronautique	188
- Cheminement DEC-BAC en Génie aérospace	119
Maintenance d'aéronefs	387
Aircraft Maintenance	60
Avionique	110
Éducation à l'enfance	247
- DEC-BAC intégré en Éducation préscolaire et enseignement primaire	44
Comptabilité et gestion	89
- DEC-BAC intégré en Sciences comptables	108
Gestion de commerces	169
- DEC-BAC intégré en Marketing	147
Informatique de gestion	134
Gestion de réseaux informatiques	87
Intégration multimédia	287

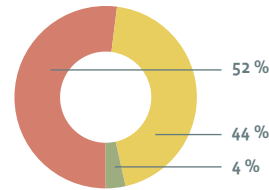
Sous-total 3180

Total 7182

Des 7182 étudiants inscrits dans des programmes de l'enseignement régulier, on constate que:

- 912 étudiants fréquentaient l'École nationale d'aérotechnique;
- 6270 étaient inscrits à l'un des programmes offerts au campus de Longueuil.

EFFECTIF ÉTUDIANT à l'automne 2013

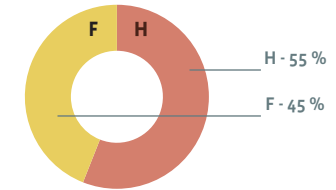


- Tremplin DEC (255)
- Enseignement préuniversitaire (3747)
- Enseignement technique (3180)

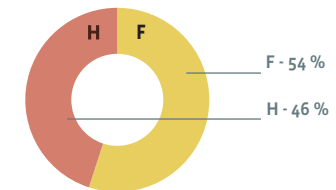
Total : 7182

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LE SEXE

Secteur technique



Secteur préuniversitaire



EFFECTIF ÉTUDIANT À LA FORMATION CONTINUE

É 2013 - A 2013 - H 2014	CAMPUS DE LONGUEUIL	ÉNA	TOTAL
Nombre d'étudiants			
Formation créditée			
Temps partiel	1070	47	1117
Temps complet	534	147	681
Reconnaissance des acquis et des compétences	72	0	72
Total	1676	194	1870
Formation sur mesure			
Temps partiel	1614	6262	7876
Temps complet	133	16	149
Total	1747	6278	8025
Grand total	3423	6472	9895
Nombre d'inscriptions aux cours			
Formation créditée			
Temps partiel	1578	68	1646
Temps complet	3866	1337	5203
Reconnaissance des acquis et des compétences	797	0	797
Total	6241	1405	7646
Formation sur mesure			
Temps partiel	2250	6345	8595
Temps complet	235	112	347
Total	2485	6457	8942
Grand total	8726	7862	16 588

NOMBRE DE DIPLÔMES DÉCERNÉS

(entre le 1^{er} juillet 2013 et le 30 juin 2014)

ENSEIGNEMENT RÉGULIER - DEC

SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE

Sciences de la nature	657
Sciences humaines	1007
Arts et lettres	153
Arts plastiques	39
DEC sans mention	8

SOUS-TOTAL 1864

SECTEUR TECHNIQUE

Prothèses dentaires	32
Denturologie	46
Hygiène dentaire	69
Orthèses visuelles	68
Soins infirmiers	145
Technologie de l'électronique - Télécommunications	22
Éducation à l'enfance	91
Comptabilité et gestion	109
Gestion de commerces	101
Microédition et hypermédia	1
Informatique	
- Informatique de gestion	48
- Gestion de réseaux informatiques	24
Intégration multimédia	94
Construction aéronautique	108
Maintenance d'aéronefs	184
Avionique	50
Aircraft Maintenance	27
DEC sans mention	11

SOUS-TOTAL 1230

TOTAL 3094

FORMATION CONTINUE - AEC

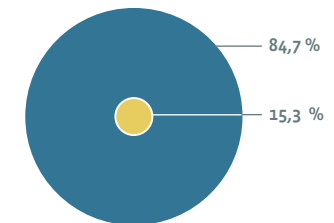
Actualisation professionnelle en soins infirmiers	2
Agent de méthode assemblages structuraux en aéronautique	35
Assurance de dommages	10
Caissier, caissière dans une institution financière	10
Comptabilité et finance	13
Conception assistée par ordinateur CATIA	16
Courtage immobilier résidentiel	15
Développeur intégrateur SharePoint	9
Éléments d'avionique	13
Intégration à la profession infirmière du Québec	76
Maintenance d'aéronefs	9
Mécanicien d'entretien d'aéronefs	1
Microprogramme de perfectionnement en sécurité des réseaux	15
Techniques d'éducation à l'enfance	101
Technologies des réseaux de l'information	1

TOTAL 326

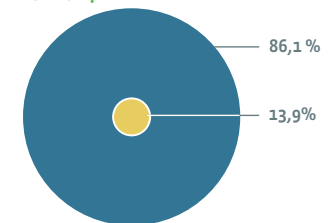
RENDEMENT SCOLAIRE

- Cours réussis
- Cours échoués ou incomplets

Automne 2013



Hiver 2014



Ressources humaines

MEMBRES DU PERSONNEL RÉGULIER

Personnel d'encadrement (hors-cadres, cadres, gérants)	44
Personnel enseignant à temps complet*	421
Personnel professionnel	46
Personnel de soutien	220
Total	731

* Enseignants permanents et non permanents détenant des postes.
(Portrait au 30 avril 2014)

RÉPARTITION HOMMES-FEMMES

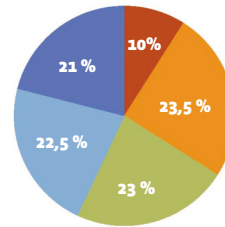
	Hommes	Femmes
Personnel d'encadrement	19	25
Personnel enseignant	268	299
Personnel professionnel	10	36
Personnel de soutien	79	141

EFFECTIF ENSEIGNANT À L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER

Enseignants permanents	412
Enseignants non permanents à temps complet	
- détenant un poste	9
- ne détenant pas de poste	95
Enseignants à temps partiel	49
Chargés de cours	2
Total	567

SCOLARITÉ DES ENSEIGNANTS

Parmi les enseignants
à l'enseignement régulier,



- 10 % détiennent un doctorat
- 23,5 % comptent 19 années ou plus de scolarité
- 23 % ont 18 années de scolarité
- 22,5 % ont 17 années de scolarité
- 21 % ont 16 années ou moins de scolarité

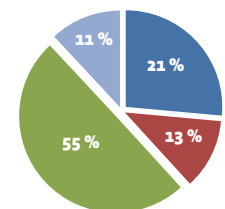
CHARGÉS DE COURS À LA FORMATION CONTINUE

	CAMPUS DE LONGUEUIL	ÉNA	TOTAL
Général et professionnel	118	64	182
Formation sur mesure	92	49	141
Total	210	113	323

Centre sportif

FRÉQUENTATION 2013-2014

	NOMBRE D'ENTRÉES	%
Étudiants du Cégep	270 276	21 %
Élèves de l'École secondaire Jacques-Rousseau	163 620	13 %
Grand public	700 508	55 %
- activités dirigées	189 648	
- activités libres	343 200	
- locations	167 660	
CorporAction	142 410	11 %
Grand total	1 276 814	100 %



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Paul St-Onge, président

Membres nommés par le ministre

SECTEUR SOCIOÉCONOMIQUE

Jacques Archambault, directeur culture, loisir et vie communautaire, Ville de Longueuil

Daniel Lacombe, directeur, Centre local d'emploi de Longueuil

Paul St-Onge, psychopédagogue et consultant en santé mentale et administrateur des organismes CJM, ACJQ, CQA et de la Commission scolaire des Patriotes

SECTEUR DES ENTREPRISES

Pierre Dandoy, vice-président principal, exploitation Loblaw's et Provigo du Québec

Jean-Robert Lessard, vice-président marketing et relations publiques, Groupe Robert inc.

vice-président du conseil d'administration du Cégep

SECTEUR UNIVERSITAIRE

Linda Dorval, directrice à la planification des ressources - vice-rectorat à la vie académique, Université du Québec à Montréal

SECTEUR DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Jacques Seminario, commissaire, Commission scolaire Marie-Victorin

Membres nommés par le Cégep

Représentants des diplômés

SECTEUR TECHNIQUE

Daniel Blais, directeur principal, Génie manufacturier, Bell Helicopter Textron Canada Limited

Serge Tessier, syndic, Ordre des denturologistes du Québec

SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE

Patrick Monarque, vice-président associé, Service aux gestionnaires, Placements privés, Caisse de dépôt et placement du Québec

Représentants des parents

Mimose Constant, directrice adjointe d'école, Commission scolaire de Montréal

France Simon, technicienne administrative Centre de santé et services sociaux Pierre-Boucher

Membres nommés par leurs pairs

Représentants du personnel enseignant

Étienne Marcotte, Département de philosophie

Hélène St-Jean, Département de géologie-physique

Représentant du personnel professionnel

Pierre Chassé, conseiller en information scolaire et professionnelle

Représentante du personnel de soutien

Micheline Lavallée, technicienne en information

Représentants des étudiants

SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE

Clément Bérubé

SECTEUR TECHNIQUE

Poste vacant (campus de Longueuil)
Khalid Butt (ÉNA)

Membres d'office

Serge Brasset, directeur général et président du Comité directeur

Josée Mercier, directrice des études

Secrétaire du Conseil

Sylvie Jalbert, adjointe administrative - direction générale

COMITÉ DIRECTEUR

Serge Brasset, président

Mimose Constant

Linda Dorval

Jean-Robert Lessard

Étienne Marcotte

Paul St-Onge

COMITÉ DE DIRECTION

Serge Brasset, directeur général

Guy Bédard, directeur des affaires étudiantes et communautaires

René Corriveau, directeur des ressources humaines

Élisabeth Fournier, directrice des ressources matérielles

Normand Guilbault, directeur des systèmes et technologies de l'information

Alain Legault, directeur des communications, des affaires publiques et des relations gouvernementales

André Marcil, directeur des partenariats d'affaires de l'ÉNA et du Centre de services aux entreprises et de formation continue

Josée Mercier, directrice des études

Stéphanie Paquette, directrice des ressources financières

COMMISSION DES ÉTUDES

Josée Mercier, présidente

Représentants de la Direction des études

Rachel Belzile

Luce Bourdon

Louis-Marie Dussault

Chantal Gariépy

Représentants des professeurs

Sébastien Bage

France L. Bélanger

Francis Boilard

Nicolas Chalifour

Thomas Dommange

Benjamin Duval

Charles Fortin

Isabelle Larochelle

Thierry Layani

Sylvain Légaré

Serge Rancourt

Mélanie Valade

Représentantes du personnel professionnel non enseignant

Renée Asselin

Valérie Cliche

Représentante du personnel de soutien

Brigitte Pelletier

Sylvie Quintal (substitut)

Représentants des étudiants

Clément Bérubé

Khalid Butt

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

Aucune situation d'irrégularité n'a été portée à l'attention du Conseil d'administration du Cégep au cours de l'année 2013-2014. La version intégrale du *Code d'éthique et de déontologie des administrateurs* du cégep Édouard-Montpetit est disponible en *Annexe* (page 19) ainsi que dans le site du Cégep à cegepmontpetit.ca, sous *Règlements et politiques*.



Campus de Longueuil

945, chemin de Chambly
Longueuil (Québec)
J4H 3M6

Tél.: 450 679-2631
Télec.: 450 679-5570

École nationale d'aérotechnique

5555, place de la Savane
Saint-Hubert (Québec)
J3Y 8Y9

Tél.: 450 678-3561
Télec.: 450 678-3240

Centre sportif

260, rue De Gentilly Est
Longueuil (Québec)
J4H 4A4

Tél.: 450 651-4720
Télec.: 450 651-0696

Fondation

945, chemin de Chambly
Longueuil (Québec)
J4H 3M6

Tél.: 450 646-4622
Télec.: 450 646-2374

Centre technologique en aérospatiale

5555, place de la Savane
Saint-Hubert (Québec)
J3Y 8Y9

Tél.: 450 678-2001
Télec.: 450 678-1702

cegepmontpetit.ca

RÈGLEMENT
NO. 15

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES
ADMINISTRATEURS

Adopté par le Conseil le 25 novembre 1997 En vigueur le 1^{er} janvier 1998

RÈGLEMENT NUMÉRO 15

- Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

Adoption

Numéro	Date	En vigueur
97-CA-R03	25 novembre 1997	1 ^{er} janvier 1998

Amendement

Numéro	Article	Date	En vigueur
---------------	----------------	-------------	-------------------

TABLE DES MATIÈRES

1.	PRÉAMBULE	1
2.	DÉFINITIONS.....	1
3.	OBJET	1
4.	CHAMP D'APPLICATION.....	2
5	DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS	2
6.	OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS.....	2
6.1	L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :	2
6.2	La personne qui cesse d'être administrateur doit :	2
7.	RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS.....	4
8.	RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS	4
8.1	Objet.....	4
8.2	Situations de conflit d'intérêts des administrateurs	4
8.3	Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel	4
8.4	Déclaration d'intérêts	5
8.5	Interdictions	5
8.6	Rôle du président	5
9.	CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE	6
10.	CONSEIL DE DISCIPLINE	6
11	COMITÉ DIRECTEUR	6
12	ENTRÉE EN VIGUEUR.....	7

RÈGLEMENT 15

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

1. PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

2. DÉFINITIONS

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

- 2.1 administrateur : membre du Conseil d'administration du Collège;
- 2.2 administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pair à titre d'administrateur;
- 2.3 Code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- 2.4 Collège : le collège Édouard-Montpetit;
- 2.5 intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

3. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- 3.1 d'assurer la confiance du public dans l'intégrité et l'impartialité du Conseil d'administration du Collège, et

3.2 de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

4. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 6.2 du Code.

5. DEVOIR GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité.

6. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

6.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- 6.1.1 respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- 6.1.2 agir dans le seul intérêt du Collège;
- 6.1.3 agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- 6.1.4 ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- 6.1.5 ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- 6.1.6 ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- 6.1.7 ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- 6.1.8 n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage.

6.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit :

- 6.2.1 se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- 6.2.2 ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

7. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses reliées à sa charge.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

8. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

8.1 OBJET

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêt pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

8.2 SITUATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaire à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérés comme des situations de conflit d'intérêts :

8.2.1 la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt personnel dans une délibération du Conseil d'administration;

8.2.2 la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage.

8.3 SITUATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS MEMBRES DU PERSONNEL

Outre les règles établies à l'article 8.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

8.4 DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du Conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par les administrateurs.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

8.5 INTERDICTIONS

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au Conseil d'administration a l'obligation, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, de ne pas participer activement aux délibérations, de s'abstenir de voter et, s'il est personnellement mis en cause, de se retirer de la salle.

8.6 RÔLE DU PRÉSIDENT

8.6.1 Le président du Conseil est responsable du bon déroulement des réunions du Conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du Conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du Conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de délibérer et de voter ou pour que cette dernière se retire de la salle où siège le Conseil. Tout membre peut appeler de cette décision devant l'assemblée, laquelle se prononce après avoir obtenu les renseignements pertinents, mais sans discussion.

8.6.2 Lorsque le président est lui-même en situation de conflit d'intérêt à l'égard d'une question, il cède son rôle au vice-président du Conseil pour la durée des discussions entourant cette question.

9. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire du Conseil ou toute autre personne nommée par le Conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- 9.1 d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- 9.2 de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- 9.3 de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au Conseil d'administration;
- 9.4 de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

10. CONSEIL DE DISCIPLINE

- 10.1 Le conseiller en déontologie saisit le Conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.
- 10.2 Le Conseil d'administration ou le comité constitué par le Conseil à cette fin, siège comme Conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.
- 10.3 Le Conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au Conseil de discipline et, sur demande, être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.
- 10.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du Conseil d'administration.
- 10.5 Le Conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

11. COMITÉ DIRECTEUR

Les règles énoncées dans le présent Code s'appliquent aux membres et aux séances du Comité directeur.

12. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent Code entre en vigueur le 1^{er} janvier 1998.